

Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session
des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

Le SEFPO met au défi le collège Algonquin au sujet de la liberté d'expression

Les employés à temps partiel affichent la Charte canadienne des droits et libertés lors d'un événement médiatique – Voir commentaire en page 2



Roger Couvrette, président de l'organisation provinciale des employés à temps partiel et de session (OPSECAAT), affiche la Charte canadienne des droits et libertés au collège Algonquin mardi sous le regard de l'organisatrice et employée à temps partiel, Caron Fitzpatrick.

C'est le moment !
SIGNEZ UNE CARTE DU SEFPO DÈS AUJOURD'HUI

« Le collègue n'a aucun droit d'empêcher les travailleurs de s'informer au sujet de la campagne d'adhésion syndicale. »

Par Jack Wilson, section Locale 415 du SEFPO
En exclusivité au bulletin *Les emplois à temps partiel*

Il faisait froid avec des rafales de neige mais la réception était chaude lors de l'accueil du personnel et des étudiants sur le campus principal du collège Algonquin par les recruteurs de la campagne le 22 janvier à Ottawa.

Les recruteurs, portant leurs t-shirts bleu et blanc « C'est le moment! » par-dessus leurs parkas ont distribué avec enjouement aux membres de la communauté du collège des brochures pour encourager les employés à temps partiel à signer une carte syndicale du SEFPO.

« La session du matin a été excellente », a déclaré Caron Fitzpatrick, une enseignante à temps partiel et membre de l'équipe de recruteurs. « La réaction des étudiants et du personnel a été très positive. »

Stationné tout près de là, il y avait l'autobus spécial avec le logo « C'est le moment! » pour fournir aux recruteurs un endroit pour se réchauffer et aux membres potentiels un endroit pour signer une carte syndicale et savourer une tasse de café.

Roger Couvrette et Candy Lindsay de l'équipe dirigeante de l'organisation provinciale des employés à temps partiel étaient présents également. Lors d'une conférence de presse, Couvrette a déclaré que la plupart des dirigeants éclairés des collèges soutiennent la campagne d'adhésion syndicale. « Les

bons dirigeants savent que de meilleurs emplois pour les employés à temps partiel et de session améliorent leur recrutement et le taux de rétention des employés en question, ce qui à son tour améliore la qualité de l'éducation dispensée aux étudiants que nous servons tous. »

Malheureusement, la direction du collège Algonquin a dit au SEFPO qu'il n'est pas permis de placer des affiches ou même de parler de personne à personne au sujet de la campagne d'adhésion syndicale dans les zones communes sur le campus au cours des pauses.

Brandissant une copie de la Charte canadienne des droits et libertés, Couvrette a déclaré : « cette censure évidente d'une activité légitime et légale constitue un viol des

droits du personnel au collège Algonquin. Le collège n'a aucun droit d'empêcher les travailleurs de s'informer au sujet de la campagne d'adhésions syndicale! »

Les affiches du SEFPO ont également été enlevées que ce soit sur la porte de la section syndicale locale du personnel scolaire que sur celle du personnel de soutien – à trois reprises dans le cas de la porte de la section syndicale locale du personnel de soutien.

Malgré l'attitude de la direction, les recruteurs ont le moral et sont enthousiastes. Jusqu'ici, environ 250 employés à temps partiel et de session du collège ont



Photo: Claude Lacelle

C'est le moment ! Roger Couvrette devant l'autobus avec la charte des droits et libertés

Suite à la page 3

Fleming essaye une approche professionnelle à l'égard de notre campagne

Le syndicat fait des éloges aux dirigeants du collège de Peterborough, Lindsay

Lorsque l'autobus avec le logo « C'est le moment! » s'est présenté devant le collège Fleming à Peterborough mardi, ce n'était pas pour protester au sujet de la mauvaise attitude de la direction.

C'était pour une distribution de pizza sur l'heure du midi.

Par contraste très net avec l'attitude au collège Algonquin et quelques autres collèges, la direction du collège Fleming a adopté une approche tout à fait différente vis-à-vis de la campagne d'adhésion syndicale.

« Contrairement à certains collèges, Fleming a adopté une approche très professionnelle à l'égard de notre campagne pour faire adhérer au syndicat les employés à temps partiel et de session » nous a déclaré Betty Cree, présidente de la section locale 351 du SEFPO au collège. « Fleming n'a pas essayé d'interférer avec notre campagne d'adhésion syndicale ni de placer des obstacles empêchant son

déroulement et nous apprécions beaucoup une telle attitude.»

Cree a déclaré que l'attitude du collège à l'égard de la campagne d'adhésion syndicale est typique de son attitude en général envers les relations de travail au collège.

« Fleming est un employeur qui s'efforce d'être un bon employeur » elle ajoute. « Ici la direction consulte le syndicat et est à l'écoute de nos préoccupations. Nous avons certes des discussions au sujet des coupures budgétaires en ce moment, mais je pense que notre employeur se soucie de traiter les gens avec équité.»

La campagne d'adhésion syndicale du SEFPO vise à obtenir le droit à la syndicalisation pour plus de 12 500 travailleurs à temps partiel et de session dans les 24 collèges communautaires de l'Ontario. Alors

Suite à la page 4

« Le collège n'a aucun droit... »

Suite de la page 2

signé des cartes syndicales. Bon nombre d'entre eux font écho à ce sentiment, « C'est à peu près le temps qu'on fasse quelque chose! » commente Fitzpatrick, « Il y a de nombreuses personnes aux qualifications exceptionnelles qui commencent dans un emploi et qui quittent après seulement un semestre. Il faut faire quelque chose pour les garder; autrement ce sont les étudiants qui vont en subir les conséquences. »

Un rapport de cet événement dans les médias du matin a été vu par environ 200 000 téléspectateurs de

la région d'Ottawa sur les stations CJOH-TV à l'heure de midi et lors des diffusions des programmes de nouvelles de six heures du soir.

« J'ai été agréablement surpris de l'impact de la couverture médiatique » a déclaré Couvrette. « J'ai reçu des appels de personnes d'Ottawa – de vieux amis auxquels je n'avais pas parlé depuis le déluge – qui étaient surpris de cette situation et quelque peu en colère au sujet de l'attitude de la direction du collège Algonquin envers ses propres travailleurs. »

Fleming *Suite de la page 3*

que les conditions de rémunération et de travail des employés syndiqués à temps plein sont les mêmes dans toute la province, celles pour les employés à temps partiel non syndiqués varient considérablement d'un collègue à un autre. « Fleming est peut-être le meilleur employeur de ces travailleurs, » a déclaré Cree.

« Au collègue Fleming, le personnel scolaire comme le personnel de soutien ont des échelles de salaire clairement définies », nous dit-elle. « En outre, le personnel régulier à temps partiel est rémunéré pour les congés statutaires et ces employés ont droit aussi aux journées maladie rémunérées. Si le collègue ferme ses portes pour un motif quelconque, pour mauvais temps par exemple, le personnel à temps partiel qui était censé venir travailler est rémunéré quand même », a-t-elle ajouté. « Ce n'est pas le cas dans certains des autres collèges. »

La campagne d'adhésion syndicale « à fait ressortir le côté intimidateur » chez certains dirigeants de collèges, nous déclare Roger Couvrette, président de l'organisation provinciale des employés à temps partiel et de session et l'une des forces vives appuyant la campagne du syndicat.

« Certains collèges cherchent activement à empêcher les employés à temps partiel et de session de s'informer au sujet de la campagne du syndicat, »

affirme Couvrette, qui a visité Peterborough mercredi pour parler aux travailleurs et aider la campagne d'adhésion syndicale. « Je suis content de voir que ce genre d'absurdité ne se produit pas au collègue Fleming ! »

« Fleming est un employeur qui s'efforce d'être un bon employeur »

– Betty Cree, présidente de la section locale 351



Après la distribution de pizza, Couvrette accompagné de Betty Cree et de Gary Bonczak, le président de la section locale 352 du SEFPO, section locale du personnel enseignant au collègue Fleming ont tenu une conférence de presse. Les nouvelles de cet événement ont été diffusées par trois stations de radio de la région et par le journal local le Peterborough *Examiner*.

Distribution autorisée par Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et des sessions des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT), et par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)

C'est le moment !

SIGNEZ UNE CARTE DU SEFPO DÈS AUJOURD'HUI

www.collegeworkers.org

1-866-811-7274